

DECISION N°2024-167/CP

OBJET :

**PRESTATION DE LOGISTIQUE
STOCKAGE ET LIVRAISON DES
UNIFORMES SCOLAIRES DE L'ECOLE
MICHELET**

**1. COMMANDE PUBLIQUE
2. MARCHES PUBLIC**

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'offre faite par la société Société Julie et Floriant New Co.

DECIDE

Article 1 : Un marché de prestation de logistique de stockage et de livraison des uniformes scolaire de l'école Michelet sera signé avec la société Société Julie et Floriant New Co située au 30 Rue Gay Lussac 59147 GONDECOURT.

Article 2 : L'offre se décompose selon le devis pour l'ensemble des uniformes scolaires de l'école Michelet.

Article 3 : Le marché prend effet en Septembre 2024 jusqu'au 31 Août 2025 soit pour une durée de 12 mois et sera reconductible une fois tacitement dans la limite de deux ans.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 09/09/2024

Le Pouvoir Adjudicateur,

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

**Acte soumis à transmission
Affiché le
Certifié exécutoire**